

PROMESSE CHEF

La promesse c'est quoi ?

Par la promesse, tu montres aux autres que tu t'engages à faire tout ton possible pour respecter les valeurs de la loi scout et t'engager pleinement dans chaque communauté où tu vis. Les autres scouts présents seront les témoins de ta promesse, ils te montreront ainsi leur amitié et leur soutien.

La loi scout ?

La loi scout est ce qui relie les scouts à tous les autres scouts du monde. Ce sont les règles du jeu du scoutisme, qui ne sont ni une contrainte ni une restriction, mais un cadre pour la vie scout et la vie de tous les jours.

Baden-Powell a dit à ce sujet: *"L'éclais n'est pas gouverné par NE FAIS PAS, mais par FAIS-LE!"*

Et la promesse chef ?

La promesse chef est un renouvellement de la promesse éclais, tu peux la faire plusieurs fois durant ton engagement de responsable. En effet, en plus de promettre de respecter autant que possible la loi scout, tu peux promettre une chose particulière qui te tient à cœur actuellement et que tu veux faire partager aux autres.

Comment ça va se passer ?

La promesse va se dérouler sous forme de veillée le vendredi soir du cours. Le jeudi soir nous prendrons une demi-heure pour discuter de la promesse avec les personnes intéressées. Tu auras jusqu'à vendredi midi pour nous dire si tu souhaites faire ta promesse. Le soir, nous débiterons par un parcours avec cinq postes que tu pourras suivre avec la personne de ton choix dans le but de discuter sur diverses réflexions proposées. Puis autour d'un feu, chaque personne souhaitant faire sa promesse aura l'occasion de la faire en compagnie des autres participants. Une veillée chants clôturera la soirée.

D'ici le cours, nous te laissons donc faire une réflexion sur la loi scout et sur ta volonté de faire la promesse en notre compagnie 😊

Si tu as des questions ou si tu veux parler avec quelqu'un de la promesse, n'hésites pas à contacter Lucien Blandenier au n° 079.511.05.52 ou par e-mail à lucien.blandenier@unine.ch



Lucien et Joseph